

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 AVRIL 2025

Compte-rendu affiché le : 14 avril 2025

Date de la convocation du Conseil Municipal : 28 mars 2025

N° 25-04-04

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

OBJET :

Approbation du compte administratif 2024 du budget communal

Secrétaire de séance : Gérard ALLANCHE

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON - Solange MORERE – Mireille PAULET - Gérard ALLANCHE - Arlette PEREIRA - Guy BERNE – Geneviève NIGAY - Christian BECUWE - Régine CHEVALLIEZ - Edith CONSIGNY - Daniel DUCROS - Françoise PION – Gérard GRANGE – Serge GRANGE - Joaquim DE ALMEIDA - Thomas ROCHETTE – André HUBERT - Aurélie DESBREE - Jean-Paul SOLEILHAC - Alain LECUE – Pascal BENARD.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Gilles GRANGIER à Philippe DENIS - Suzanne BOICHON à Daniel DUCROS - Marie-Hélène BRUNET à Mireille PAULET- Michel FRANCHINI à Gérard ALLANCHE - Christine PALLEY à Edith CONSIGNY - Marie-Hélène BOUILHOL à Jean-Paul SOLEILHAC – Romain MONTELMARD à Aurélie DESBREE

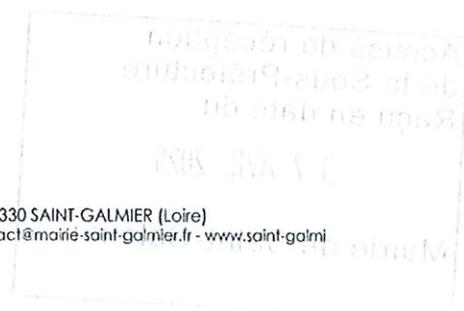
Membre absent : 0.



Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

17 AVR. 2025

Mairie de Saint-Galmier



OBJET DE LA DELIBERATION :

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET COMMUNAL

Sous la présidence de Mme Geneviève NIGAY, adjointe, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2024 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	8 676 170,43 €
Recettes	10 460 766,55 €
Excédent de clôture :	1 784 596,12 €

Investissement

Dépenses	4 543 557,41 €
Recettes	5 046 142,67 €
Excédent de clôture :	502 585,26 €

Restes à réaliser dépenses : 5 124 992,00 €

Restes à réaliser recettes : 3 575 821,50 €

Besoin de financement : 1 549 170,50 €

Hors de la présence de Monsieur Philippe DENIS, maire, le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** le compte administratif du budget communal 2024.

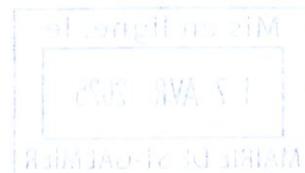
Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE

A ST-GALMIER, le 11 avril 2025.

LE MAIRE
Philippe DENIS

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Gérard ALLANCHE



Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

17 AVR. 2025

Mairie de Saint-Galmier